

L'inégal accès au bac des catégories sociales

14 juin 2017



91 % des enfants d'enseignants entrés en sixième en 1995 ont obtenu le bac [1] environ sept années plus tard, contre 41 % des enfants d'ouvriers non qualifiés, selon le ministère de l'Éducation nationale. Les écarts sont encore plus importants pour les filières dites « d'excellence ». 41 % des enfants de cadres supérieurs obtiennent un bac S, contre moins de 5 % des enfants d'ouvriers non qualifiés. Entre les bacheliers du milieu des années 1990 et ceux du début des années 2000, l'accès au bac a peu évolué. La situation s'est dégradée pour les milieux les plus populaires, les employés de service et les ouvriers non qualifiés. Chez ces derniers, la part de bacheliers de la filière S est passée de 6,4 à 4,6 %.

Taux de bacheliers Selon la catégorie sociale des parents

Unité : %

	Tous types de bac (1996)	Tous types de bac (2002)	Bac général et technologique (1996)	Bac général et technologique (2002)	Bac S (1996)	Bac S (2002)
Agriculteurs	70,5	69,7	52,8	53,7	24,1	17,7
Artisans commerçants	57,4	63,5	46,0	53,6	12,5	13,4
Chefs d'entreprise	74,0	83,9	65,6	76,7	21,7	29,6
Enseignants	86,7	90,6	84,2	86,6	44,8	40,2
Cadres supérieurs	87,7	87,6	83,9	84,2	42,4	41,0
Professions intermédiaires	74,0	76,7	65,5	66,6	21,7	22,9
Employés de bureau	59,1	62,1	49,7	50,5	13,8	11,0
Employés de commerce	55,7	58,8	39,4	44,5	9,7	10,4

Taux de bacheliers Selon la catégorie sociale des parents

Unité : %

	Tous types de bac (1996)	Tous types de bac (2002)	Bac général et technologique (1996)	Bac général et technologique (2002)	Bac S (1996)	Bac S (2002)
Employés de service	43,4	38,0	29,4	26,6	7,0	2,7
Ouvriers qualifiés	50,8	52,9	37,9	39,1	8,7	8,7
Ouvriers non qualifiés	42,4	40,7	30,4	27,7	6,4	4,6
Ensemble	61,0	62,9	51,0	52,2	17,4	16,6

Lecture : 90,6 % des enfants d'enseignants contre 40,7 % des enfants d'ouvriers non qualifiés étaient bacheliers (général et technologique) en 2002.

Source : ministère de l'Éducation nationale - Enfants entrés en sixième en 1989 et 1995 - © Observatoire des inégalités

Des données anciennes

Les dernières données publiées par le ministère de l'Éducation concernant l'accès au bac des catégories sociales portent sur des élèves entrés en sixième en 1995. Ensuite, le ministère a attendu 2007 pour lancer une enquête. La majeure partie des élèves entrés en sixième en 2007 a passé son bac en 2015 mais on ne connaît toujours pas leur situation.

Des filières très différenciées selon les catégories sociales

Parmi les bacheliers, les distinctions sociales sont fortes entre filières. 31 % des enfants d'ouvriers ayant eu leur bac l'ont eu dans une filière générale en 2012, 23 % dans une filière technologique et 46 % dans une filière professionnelle. Parmi les enfants de cadres supérieurs ayant eu leur bac, les trois quarts ont eu un bac général, 14 % un bac technologique et 10 % un bac professionnel.

Type de baccalauréat obtenu Parmi les bacheliers d'une catégorie sociale donnée

Unité : %

	Bac général	Bac technologique	Bac professionnel
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	48	20	31
Agriculteurs	54	19	27
Cadres supérieurs	76	14	10
Professions intermédiaires	58	23	20
Employés	49	26	24
Ouvriers	31	23	46
Retraités	38	21	41
Ensemble	48	21	31

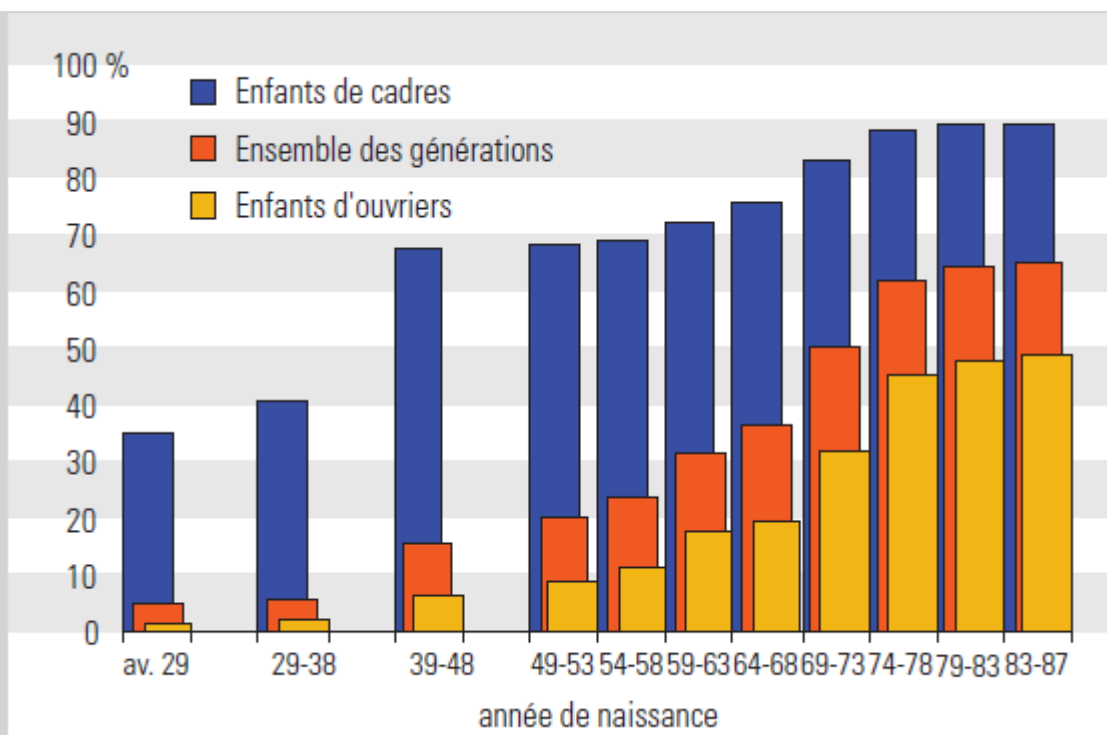
Lecture : parmi les enfants d'ouvriers bacheliers, 31 % ont obtenu un bac général en 2012, contre 76 % pour les enfants de cadres supérieurs bacheliers.

Source : ministère de l'Éducation nationale - Données 2012 - © Observatoire des inégalités

L'évolution de long terme

De plus en plus de jeunes issus des catégories les moins favorisées obtiennent le bac : c'est le cas de près de 50 % des enfants de familles ouvrières nés à la fin des années 1980, contre 10 % de ceux nés dans les années 1950. L'élévation de la part de bacheliers dans les catégories les moins favorisées résulte pour une partie de l'essor du bac professionnel à partir de la fin des années 1980. Un type de bac qui ne permet pas d'accéder aux mêmes formations de l'enseignement supérieur et aux mêmes positions sociales que le bac général. Les inégalités se sont déplacées de l'obtention du bac au type de bac obtenu, et surtout au niveau de l'enseignement supérieur (accès ou non et type de filières).

Obtention du bac selon la catégorie sociale et la génération



Source : 'L'état de l'école : 29 indicateurs sur le système éducatif français', n°20, novembre 2010, ministère de l'Éducation nationale.

Malheureusement, le ministère de l'Éducation nationale n'actualise plus ces données. Il regroupe désormais les cadres supérieurs et les professions intermédiaires d'un côté, les ouvriers et les employés, de l'autre. On ne dispose donc plus de série historique continue. Selon les nouvelles données, les écarts de taux d'obtention du bac semblent s'être légèrement réduits pour les générations les plus récentes, nées au tout début des années 1990.

Source : ministère de l'Éducation nationale, « L'état de l'école 2016 » - © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

Photo / © Drivepix - Fotolia

[1] Dans cet article il s'agit bien de part de la génération qui a obtenu le bac et non du taux de réussite de ceux qui se sont présentés à l'examen.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Éducation](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-inegal-acces-au-bac-des-categories-sociales>